Swiss Confederation

57ème Session, Sous-comité Scientifique et Technique (SCST)

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UN COPUOS)

Point 6 de l'ordre du jour

Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable

Vienne, le 7 février 2020

Grégoire Hauser, Collaborateur scientifique, Section Formation, science, transport et affaires spatiales

Madame la Présidente,

L'agenda spatial 2030 et sa mise en œuvre sont une mission essentielle pour le CO-PUOS. La Suisse tient à renouveler son soutien au travail effectué par le Bureau et par le Groupe de travail. Ce travail doit permettre de sensibiliser le monde entier aux contributions des technologies et des applications spatiales au développement durable et à l'importance de la gouvernance mondiale des activités spatiales. La Suisse exprime sa reconnaissance à la Jordanie, à l'Italie et à la Roumanie qui conduisent les travaux pour mener à bien le développement de l'agenda spatial 2030.

Madame la Présidente,

Vous avez fait de la finalisation de l'agenda spatial 2030 une priorité de votre présidence et nous saluons ce choix. L'année 2020 est effectivement cruciale pour le Groupe de travail, puisque l'agenda spatial 2030 doit être achevé et adopté lors de la soixante-troisième session du Comité en juin de cette année. La Suisse est d'avis que le projet de l'agenda spatial 2030 et son plan de mise en œuvre sont proches d'être finalisés. La Suisse remercie le Secrétariat pour avoir mis à disposition des délégations ses commentaires dans le document L.382 et sa proposition de restructuration par email. Cette restructuration permettrait de souligner les quatre objectifs principaux et

d'indiquer plus clairement les actions à entreprendre pour mettre en œuvre les objectifs. Cette restructuration permet également de rendre plus visible les moyens, outils

et initiatives permettant d'aider à la mise en œuvre.

Madame la Présidente,

Il est prévu que le Comité procède en 2025 à un examen à mi-parcours des progrès

réalisés dans la mise en œuvre de l'agenda. Les modalités de cet examen devraient

être discutées et exprimées précisément. Le but de cet examen devrait être de nous

aider à atteindre nos objectifs en 2030.

Madame la Présidente.

Nous souhaitons rappeler les trois priorités de la Suisse pour l'agenda spatial 2030

telles que présentées l'année dernière :

1) Renforcer la gouvernance des activités spatiales pour permettre l'utilisation

viable et sûre de l'espace sur le long terme

2) Promouvoir l'utilisation des applications des outils satellitaires en soutien du dé-

veloppement durable

3) Renforcer l'efficacité et le rôle du COPUOS et de ses deux Sous-comités avec

le soutien du Bureau des affaires spatiales

En conclusion, Madame la Présidente, nous réitérons l'importance que l'Agenda 2030

soit ambitieux et nous donne les moyens de faire face aux enjeux globaux et aux en-

jeux de sûreté et viabilité des activités spatiales à long terme.

Madame la Présidente, je vous remercie.